



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa



Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département Des Sciences et Techniques des Activités Physiques Et
Sportives (STAPS)

Niveau : Master 1

Matière : Méthodes et Procédés d'Enseignement

Filière : Activité Physique et Sportive Educative

Spécialité : Activité Physique et Sportive Scolaire

Semestre : 4

Cours N° : 1

Intitulé du cours : L'enseignant d'EPS : Quelle professionnalité ?

Responsable du module : Dr. Idir Abdenmour

Email : abdenmouridir@yahoo.fr

Année universitaire 2019/2020

Intérêt du cours

1. Quelles sont les caractéristiques d'un enseignement efficace et juste pour des apprentissages réussis ?

2. Compétences visées

➤ Conscientiser les futurs enseignants et enseignantes d'EPS des exigences du métier.

1. Introduction

L'enseignant et l'enseignantes d'éducation physique et sportive, ont un devoir professionnel d'accompagner et d'initier des apprenantes et apprenants dans les trois cycles de l'éducation nationale, à la théorie et à la pratique de plusieurs disciplines sportives. Pour accomplir de telles tâches, ces acteurs doivent manifester un ensemble de compétences, qualités, attitudes, comportement, etc. dites professionnels.

Nous allons traiter dans cette partie du cours, plus particulièrement, les qualités professionnelles (liées à l'exercice du métier) que doivent développer chaque enseignant et enseignante durant la formation initiale à l'enseignement des APS.

2. Identités professionnelles d'acteurs de l'enseignement :

Sous l'angle organisationnel, Puurula et Lofstrom (2003, p.3) cité dans ((Gohier, 2007, p.213), lors de leur étude des petites et moyennes entreprises, décrivent l'identité professionnelle comme un processus « by which the person seeks to intergate his various statues and roles, as well as diverse expériences, into a coherent image of self »

Nous considérons d'abord «l'identité professionnelle» d'un enseignant comme l'une des dimensions de son «identité sociale». Identité sociale que l'on peut schématiquement définir comme la «définition sociale» de l'individu², qui lui permet de se repérer dans le système social (de se situer par rapport aux autres, dans l'ensemble social) et d'être lui-même repéré socialement (d'être situé par rapport aux autres, d'être identifié socialement), dans un rapport d'identification et de différenciation (Cuche, 1996, p.84), cité dans (Branka, 2001).

Selon (Tizou Perez, 2006, p. 110), l'identité professionnelle prend appui sur le « socle » de l'identité personnelle et y intègre des composantes professionnelles : pour trouver un équilibre, l'individu se représente la discipline, le métier, les pratiques professionnelles.

3. Les traits et les qualités qui caractérisent un « bon enseignant »

(Gohier, 2007, p.18), a organisé les propos des formateurs concernant les traits et les qualités caractérisant un « bon enseignant » en deux dimensions : les traits ou qualités qui se rapportent à la personne, c'est-à-dire aux facteurs non cognitifs tels que les attitudes, les aptitudes, la personnalité, les talents divers, l'entrain, la vivacité, l'amour des enfants et ceux qui définissent les qualités pédagogiques comme les connaissances, les habilités les compétences ou les savoir-faire.

4. Les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants d'EPS.

La garantie d'une meilleur qualité des services pédagogiques de l'école, s'appuyer sur des professionnels bien formés et mieux reconnus. Le métier d'enseignant d'EPS s'apprend progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

La formation initiale des enseignants dans plusieurs pays, s'appuie sur ce qu'on nomme le Référentiel des Compétences Professionnelles. Un outil qui définit exactement les profils de sortie que doit avoir chaque futur enseignant. Il varie d'un contexte à l'autre, au Québec, il est constitué de 12 compétences. En Suisse Romande, il est composé de 11 compétences (Lafortune, 2008, p. 96). En France, l'arrêté du 1-7-2013, définit une liste de 14 compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation. Ces compétences doivent être maîtrisé pour l'exercice de leur métier. Elles sont comme suit :

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication-
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier-
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Dans le référentiel du Québec, les compétences, au nombre de douze, ont été regroupées en quatre domaines d'apprentissage : les fondements, l'acte d'enseigner, le contexte social et scolaire, l'identité professionnelle (Gervais, et Desrosiers, 2005, p.167). Les douze (12) compétences professionnelles établies par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Québec, Canada) sont les suivantes :

Fondements

1- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

2- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Acte d'enseigner

3- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

4- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

5- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

6- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Contexte social et scolaire

7- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

8- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

9- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

10- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Identité professionnelle

11- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

12- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Pour le système de la formation initiale des enseignants en Algérie, le Référentiel des compétences professionnelles détermine dix (10) compétences reconnues comme prioritaires dans la formation de base des enseignants :

1- Organiser et animer des situations d'apprentissage

2- Gérer la progression des apprentissages

- 3- Concevoir et faire évoluer des dispositifs de différenciation
- 4- Impliquer les élèves dans leur apprentissage et leur travail
- 5- Travailler en équipe
- 6- Participer à la gestion de l'école
- 7- Informer et impliquer les parents
- 8- Se servir des technologies nouvelles
- 9- Affronter les devoirs et les dilemmes éthiques de la profession
- 10- Gérer sa propre formation continue

5. Sujets pour analyse et réflexion :

- *Les aptitudes d'un enseignant d'Education Physique et Sportive.*
- *La mission du professeur d'éducation physique et sportive*
- *La mise en scène corporelle de l'enseignant d'EPS*
- *L'image de l'enseignant d'EPS vue par lui-même et par les élèves*
- *La formation des professeurs d'EPS*
- *L'analyse du travail de l'enseignant d'éducation physique et sportive*
- *Les composantes du métier de professeur d'EPS*
- *Les gestes professionnels des enseignants d'EPS*

6. Questions de réflexion :

- *Quoi faire pour acquérir une identité professionnelle ?*
- *Comment évaluez-vous le référentiel des compétences professionnelles algérien par rapport aux autres référentiels ?*
- *Situez vos compétences acquises par rapport à celles des référentiels ?*

Références Bibliographiques :

- Gohier, Ch. (2007). Identités professionnelles d'acteurs de l'enseignement : Regards croisés. Québec : PUQ – Lafortune, L. (2008). Réfléchir Pour évaluer des Compétences Professionnelles à L'Enseignement : Deux Regards, L'un Québécois et L'Autre Suisse. Québec : PUQ.
- Gervais, C., et Desrosiers, P. (2005). L'école, lieu de formation d'enseignants : questions et repères pour l'accompagnement de stagiaires. Canada : Presses Université Laval.
- Branka Cattonar. Les identités professionnelles enseignantes. Ebauche d'un cadre d'analyse. 2001.halshs-00603566
- Tizou Perez « Identité professionnelle des enseignants : entre singularité des parcours et modes d'ajustement aux changements institutionnels », Savoirs, 2006/2n° 11, p. 107-123.